



BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2017 | N° 025

Dossier **CONSERVATION EN CHANTIER**

Varia **LA DÉCORATION MURALE DU CHŒUR DE
NOTRE-DAME DU SABLON
LES CAVES ANCIENNES**

BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2017 | N° 025

Dossier CONSERVATION EN CHANTIER

LES CAVES ANCIENNES
NOTRE-DAME DU SABLON
LA DÉCORATION MURALE DU CŒUR DE
Varié

BRUXELLES PATRIMOINES



Image de couverture

La gare Bruxelles-Congrès en chantier
(A. de Ville de Goyet, 2016 © SPRB)

RENAISSANCE D'UNE FAÇADE BAROQUE

DÉCOUVERTE ET RESTITUTION AU 53 RUE DES ÉPERONNIERS

CORALIE JACQUES

ARCHITECTE, CELLULE TRAVAUX, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES

PIERRE BERNARD

HISTORIEN D'ART, CELLULE TRAVAUX, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



Ceux qui connaissent bien le centre de Bruxelles l'auront remarqué : les façades dans un état de décrépitude avancée y deviennent moins nombreuses. La politique de la Ville en matière de taxes sur les immeubles à l'abandon a largement contribué à cette raréfaction.

En 2015, deux propriétaires voisins, soucieux d'échapper à une lourde imposition, ont entamé les démarches nécessaires à la restauration des façades décrépies de leurs maisons classées, situées rue des Éperonniers. Comme la majeure partie du bâti protégé au cœur de la ville, ces maisons voient le jour au lendemain du bombardement français de 1695. En raison du classement, les travaux ont dû faire l'objet d'un permis d'urbanisme. Celui-ci portait essentiellement sur une restauration d'enduit, sa remise en peinture en blanc cassé, ainsi que la restauration des châssis. En somme, des interventions assez ordinaires pour ce type de façade. Un chantier qui s'annonçait donc sans grandes surprises.

Le chantier a toutefois pris une tournure inattendue au n° 53. Sa façade, portant le millésime 1697, possède encore un pignon chantourné caractéristique, sommé d'un fronton, ainsi qu'une structure de bandeaux

Orthophotographie de la façade démolie (© SPRB).

saillants assez typique de l'époque de la Reconstruction. La façade a néanmoins connu des modifications au cours du temps. Elle est recouverte d'un enduit épais, présumé du XIX^e siècle. Ses châssis relèvent d'époques différentes : ceux du premier étage datent, d'après leur typologie, de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, tandis que ceux du deuxième, à petits fers, sont plus caractéristiques de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle. Ces châssis, esthétiquement en accord entre eux malgré leurs différences, avaient grand besoin d'une remise en peinture. Par contre, les châssis au niveau du pignon, des modèles standards actuels à double vitrage, se distinguaient par de lourdes divisions en désaccord avec l'architecture. L'encadrement en pierre de la porte, avec sa gorge caractéristique du style Louis XV, a vraisemblablement été réalisé entre 1740 et 1780 environ. Quant à la devanture du commerce, modifiée à plusieurs reprises au fil du temps, elle remonte, dans sa version actuelle, à 1955.

Lorsque le chantier a débuté, en juillet 2016, l'enduit existant s'est révélé profondément dégradé, peu adhérent et irrécupérable. L'attention des restaurateurs a en outre été attirée par un dégât des eaux ancien qui avait fait apparaître localement un enduit à décor de fausses briques, situé sous l'enduit épais. Guidée par les archéologues de la Direction des Monuments et Sites, l'entreprise de restauration a procédé à un décapage particulièrement soigneux et méticuleux, visant à éliminer la couche d'enduit sans entamer la finition qui subsistait par-dessous, en vue de permettre son étude archéologique.

Les restes de finition sous-jacents, enregistrés par les archéologues, se sont révélés être le parachève-

ment originel. D'autres découvertes analogues avaient été réalisées lors de précédents chantiers de façades datant de la Reconstruction. Mais ici, pour la première fois, le nombre particulièrement élevé de vestiges permettait de comprendre la finition de l'entièreté de la façade. L'enduit retrouvé, d'une épaisseur millimétrique, imitait des matériaux différents pour les parties en retrait et les parties en saillie. La finition des parties en retrait imitait des briques très régulières, au moyen de faux-joints parfaitement droits et très fins incisés dans l'enduit. Les briques ainsi dessinées étaient peintes en rouge et les joints factices en blanc cassé. Le gabarit des fausses briques a même pu être identifié par les archéologues : 28 x 14 x 7 cm. Quant à l'enduit des parties en saillie, c'est-à-dire celui des moulurations et des bandeaux qui structurent la façade, il avait reçu une peinture imitant la pierre blanche.

Il n'y avait pas de correspondance entre les matériaux imités et ceux réellement mis en œuvre dans les maçonneries. Les parties en retrait du mur sont en briques véritables, mais très grossières. Une partie des moulures était réellement en pierre, tandis que d'autres étaient tirées à l'enduit de chaux sur des rangs de briques maçonnées en saillie formant une ébauche de profil. Quant aux bandeaux saillants, ils étaient majoritairement en briques.

La finition visait à donner l'illusion que la façade possédait une ossature de pierres parfaitement appareillées, avec remplissage de briques de tout premier choix. Elle assurait également un rôle de protection des briques et pierres réellement mises en œuvre, car celles-ci étaient trop poreuses que pour être laissées exposées aux intempéries. À ce sujet, les archéologues ont déjà constaté, à de mul-

tiples reprises, la faible qualité des matériaux utilisés pour la reconstruction de Bruxelles au lendemain du bombardement, et notamment le nombre important de matériaux de réemploi, comme ici des briques fragmentaires et des pierres rosies par d'anciens incendies. Ce recours massif à des matériaux de second choix s'explique sans doute par le nombre très important de chantiers ouverts à cette période.

Au 53 de la rue des Éperonniers, pour la première fois, il était possible d'envisager la possibilité d'une restitution des finitions d'une façade bruxelloise du XVII^e siècle sur une base rigoureusement documentée. Toutes les conditions se trouvaient en effet réunies : des données archéologiques complètes, les profils des bandeaux moulurés encore lisibles, la présence d'artisans très compétents, sans oublier le soutien indispensable du maître d'ouvrage et de l'architecte. Cependant, le permis avait été délivré pour exécuter un tout autre projet. Il fut donc nécessaire de convaincre la Commission royale des Monuments et des Sites du bien-fondé de la réorientation du projet. Ce qui a permis, en octobre 2016, de reprendre le chantier sur de nouvelles bases.

La façade a reçu un nouvel enduit à la chaux légèrement hydraulique. Les moulures ont été tirées au calibre, à la chaux également, sur les moulures de pierres ou les rangs de briques saillants existants. Contrairement à l'enduit d'origine qui était particulièrement mince, l'enduit de la restauration est par endroits de forte épaisseur, puisque il a fallu compenser l'érosion des bandeaux, des moulures et de certaines parties du parement de briques.

Le dérochage a révélé que le millésime 1697 modelé dans l'enduit du XIX^e siècle, en allège des baies du

deuxième étage, était la retranscription du millésime originel, retrouvé au même endroit sous l'enduit, composé de quatre pierres insérées dans la maçonnerie et portant chacune un chiffre en bas-relief. Ces chiffres de pierre avaient été bûchés, mais leur tracé, avec une typographie typique de la période, restait parfaitement lisible. Le millésime d'origine a donc pu être relevé, puis reproduit en bas-relief de chaux et peint en imitation pierre.

Sur l'allège entre les deux parties du millésime, une cavité profonde d'une demi-brique contenait encore les restes d'une pierre encastrée, probablement à l'origine sculptée de l'enseigne de la maison. Seule sa forme composée d'un rectangle surmontant un demi-cercle restait parfaitement lisible. Puisque cette pierre participait à la composition de la façade, une pierre bouchardée a été placée, en attente d'une éventuelle taille.

De nouveaux faux-joints ont été creusés dans l'enduit après prise. La mise en peinture imitant pierres, briques et joints est venue après séchage de la chaux. Des capots en zinc ont été placés sur les bandeaux saillants, les moulures enduites et au sommet du pignon. Ces capots, assez discrets vus depuis la rue, visent simplement à pérenniser les parties les plus fragiles de la façade. Ils ne correspondent pas à une situation historique.

Les châssis des premier et deuxième étages ont fait essentiellement l'objet d'une remise en peinture. Quant aux épais châssis standards du troisième étage, ils ont été remplacés par des modèles à profilés plus fins.



Rangs de briques en saillie formant l'ébauche du profil de la moulure du pignon (S. Modrie © SPRB-ULB).



Reste de l'enduit fausses briques d'origine (S. Modrie © SPRB-ULB).



La moulure à la base du pignon, arasée, mais dont le profil restait lisible à son extrémité (S. Modrie © SPRB-ULB).



Détail du fronton (S. Modrie © SPRB-ULB).



Les étages de la rue des Éperonniers 53, avant la restauration (© O. Berckmans / APEB).



Découverte, durant le dérochage, du millésime originel 1697, fait de quatre pierres sculptées chacune d'un chiffre en bas-relief, retrouvé sous sa transcription modelée dans l'enduit du XIX^e siècle (S. Modrie © SPRB-ULB).

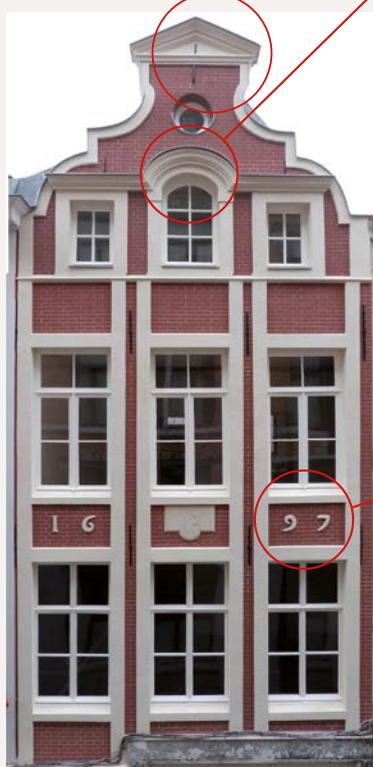
Maître d'œuvre	iD.Cité. Architects
Étude archéologique	S. Modrie (DMS) et P. Sosnowska (ULB)
Entreprise générale	Colen sa
Enduit	Olivier Jamsin
Peinture	Georges Magis
Zinguerie	Au Point SPRL



Le fronton restauré au mortier de chaux
[© iD.Cité.Architects].



Exécution des moulures, tirées au mortier de chaux à l'aide d'un calibre, directement sur les éléments de pierre ou de briques qui subsistaient des moulurations originelles (P. Sosnowska © SPRB-ULB).



Les étages de la rue des Éperonniers 53, après la restauration [© iD.Cité.Architects].



Exécution des chiffres en bas-relief du millésime, découpés dans l'enduit après sa prise, suivant un calibre [© iD.Cité.Architects].

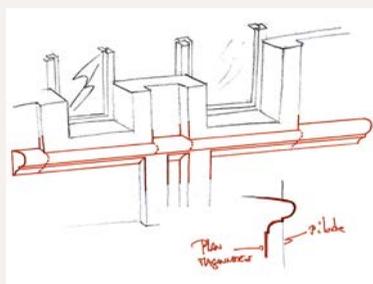


Schéma de principe pour l'exécution de la moulure à la base du pignon [© iD.Cité.Architects].



Échantillons d'enduit à faux-joints et de mise en peinture [© iD.Cité.Architects].

La façade a ainsi retrouvé sa finition de 1697 aux étages. Néanmoins, les châssis et le rez-de-chaussée, moins anciens, ont été maintenus. Leur remplacement n'aurait pas été pertinent, d'abord parce qu'ils constituent aussi des éléments de patrimoine intéressants, mais aussi parce qu'on ne connaît pas l'aspect de ces éléments à l'origine. La façade du XVII^e siècle n'est donc pas complète, mais comme le précise la Charte de Venise, l'unité de style n'est pas un but à atteindre en restauration. Et les interventions valables des différentes périodes sont à maintenir.

L'objectif était ici de restituer, sur base d'une documentation rigoureuse, la finition en imitation de matériaux d'une façade bruxelloise de la fin du XVII^e siècle. Ce type de finition, en vogue à l'époque comme le montrent d'autres découvertes archéologiques, devait conférer aux bâtiments une esthétique radicalement différente de l'idée que l'on s'en est longtemps fait. En effet, jusqu'il y a peu, les restaurateurs imaginaient volontiers cette architecture en matériaux apparents, comme en témoignent les nombreuses interventions datant de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1980, visant tantôt à reconstruire les façades en matériaux nus, tantôt à les dérocher. La restitution ici effectuée contribue à donner un nouvel éclairage sur l'aspect originel de ce patrimoine.

Cette restauration démontre également l'intérêt, pour le bâti de l'Ancien Régime, de procéder à des enregistrements archéologiques durant les chantiers et de se laisser la possibilité d'éventuellement réorienter le projet en fonction des conclusions des archéologues.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Leseqque,
Griet Meyfroots, Cecilia Paredes
et Brigitte Vander Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseqque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Pierre Bernard, Inge Bertels,
François Blary, Françoise Boelens,
Jérémy Brakel, Camille De Clercq,
Estelle De Grootte,
Béregère de Laveleye,
Paulo Charruadas, Éric Demelene,
Stéphane Demeter, Emmanuelle De Sart,
Florence Doneux, Paula Dumont,
Stéphane Duquesne, Michèle Herla,
Coralie Jacques, Catherine Leclercq,
Harry Lelièvre, Isabelle Leroy,
Jean-François Loxhay, Griet Meyfroots,
Sylviane Modrie, Klara Peeters,
Coralie Smets, Philippe Sosnowska,
Christian Spapens, Hannelore Standaert,
Sofie Stuyck, Louis Vandenabeele,
Stephanie Van de Voorde,
Manja Vanhaelen, Ine Wouters

TRADUCTION

Gitracom, Ann de Winne,
Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Martine Maillard et le
comité de rédaction

GRAPHISME

La Page sprl

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte
Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Maxime Badard, Philippe Charlier,
Pauline Gabert, Christian Spapens

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80,
1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout
droit de reproduction, traduction
et adaptation réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et
Sites – Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APEB – Association pour l'Étude du Bâti
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de
Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIRB – Centre d'Informatique
pour la Région bruxelloise
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées royaux
d'Art et d'Histoire
MVB – Musée de la Ville de Bruxelles
SPRB – Service public
régional de Bruxelles
ULB – Université libre de Bruxelles
VUB – Vrije Universiteit Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2017/6860/029

*Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de
titel «Erfgoed Brussel».*

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La Forêt de Soignes

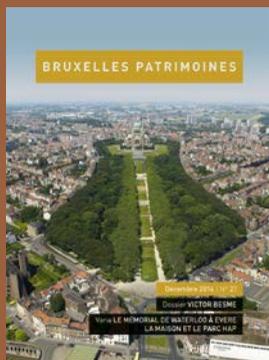
015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

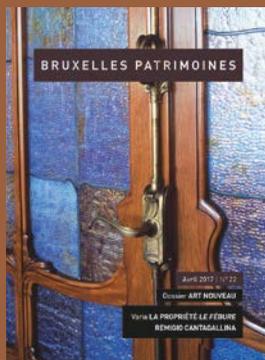
018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

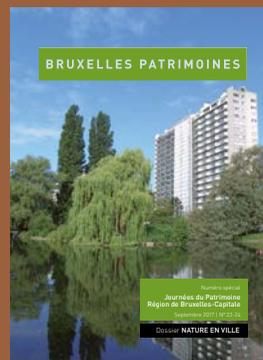
Derniers numéros



021 - Décembre 2016
Victor Besme



022 - Avril 2017
Art nouveau



023-024 - septembre 2017
Nature en ville



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

10 €



ISBN 978-2-87584-151-3